

QU-8

Dépôt d'un rapport d'autopsie fait sur un patient décédé après une deuxième dose de vaccin

Par Daniel Brisson, pour représenter Steve Dufresne et sa famille, en mémoire de M. Pierre J Paquette.. Dépôt par M. Luc Harvey

2023/05/13

COMMISSION D'ENQUÊTE NATIONALE CITOYENNE Audiences de la CeNC à QUÉBEC



Rapport d'investigation du coronier

Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès

à l'attention des familles,
des proches et des organismes
POUR la protection de LA VIE humaine

concernant le décès de
Pierre Jr Paquette
2021-07423

Me Denyse Langelier

BUREAU DU CORONER	
2021-11-05 <small>Date de l'avis</small>	2021-07423 <small>N° de dossier</small>
IDENTITE	
Pierre Jr <small>Prénom à la naissance</small>	Paquette <small>Nom à la naissance</small>
47 ans <small>Age</small>	Masculin <small>Sexe</small>
Laval <small>Municipalité de résidence</small>	Québec <small>Province</small>
	Canada <small>Pays</small>
DÉCÈS	
2021-11-05 <small>Date du décès</small>	
Domicile <small>Lieu du décès</small>	Laval <small>Municipalité du décès</small>

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DÉCÉDÉE

M. Pierre Jr Paquette est identifié visuellement sur le lieu du décès par sa mère.

CIRCONSTANCES DU DÉCÈS

L'enquête policière est menée par le Service de police de Laval. Elle révèle que M. Paquette se plaint vers 3 h le 5 novembre 2021 de douleurs dans le bras gauche et dans le dos. Celle-ci le masse puis M. Paquette retourne se coucher. Vers 13 h, sa mère se rend dans sa chambre tente de le réveiller sans succès. Croyant qu'il dort, elle quitte la chambre. Elle y retourne vers 15 h 20, mais constate qu'il est inanimé. Elle communique avec un autre membre de la famille qui venait de quitter la maison pour l'informer de la situation.

Ces deux personnes retournent dans la chambre et notent que son corps est froid. On compose le 9-1-1.

Les ambulanciers arrivent rapidement. Aucune manoeuvre de réanimation ne peut être faite vu la rigidité du corps.

EXAMEN EXTERNE, AUTOPSIE ET ANALYSES TOXICOLOGIQUES

Une autopsie est faite à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Dans son rapport, le pathologiste note au cœur de l'artériosclérose tritonculaire sténosante de l'artère circonflexe et modérée des coronaires droite et interventriculaire antérieure. Il y a calcification modérée de l'anneau de la valvule aortique d'allure dystrophique avec rétrécissement léger de l'orifice.

Des analyses toxicologiques sont pratiquées au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale à Montréal. Il n'y a aucun alcool détecté. Une substance est décelée dans le sang, toutefois étant donné que les résultats doivent être pris avec circonspection puisqu'il peut avoir apparition ou surestimation de la substance dans le cas de décès. Il n'en sera pas fait mention dans ce rapport.

ANALYSE

Selon la déclaration d'un témoin, le 10 octobre 2021, M. Paquette se rend à l'hôpital St. Mary se plaignant de douleurs ressemblant à un problème cardiaque. Des examens sont faits et rien n'est trouvé. Il est référé à son médecin de famille pour d'autres examens.

L'ensemble des circonstances entourant ce décès, dont le fait que M. Paquette a eu des douleurs au bras gauche et dans le dos la veille de son décès. De plus le rapport d'autopsie révèle que M. Paquette souffre d'une maladie coronarienne athérosclérotique. Ainsi le décès est probablement dû à une insuffisance myocardique aiguë.

CONCLUSION

M. Pierre Jr Paquette décède probablement d'une insuffisance myocardique aiguë.

Il s'agit d'un décès naturel.

Je soussignée, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, les causes, les circonstances décrits ci-dessus ont été établis au meilleur de ma connaissance, et ce, à la suite de mon investigation, en foi de quoi j'ai signé, à Saint-Hippolyte, ce 26 octobre 2022.



Me. Denyse Langelier, coroner